DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 DECEMBRE 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	19
De votants	22

OBJET
N°2023-12-9

Demande de subvention Agence de l'Eau Aménagement d'une voirie en impasse rue de Longwy

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

Excusés :
Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme RIQUET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme FONDEUR

Absents : Mme RUETTE-TYDEK – M.SULLI

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire propose aux élus de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour travaux d'aménagement d'une voirie en impasse rue de Longwy, afin d'assurer la continuité du déplacement des piétons en provenance du quartier des Maragolles vers Lexy.

La gestion des eaux de ruissellement a été prise en compte par la mise en place d'aménagements spécifiques : pavés drainants pour les zones de stationnement, réalisation de structures drainantes, pose de bordures sans vue pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement vers les espaces verts, réalisation d'une tranchée drainante et augmentation des zones d'espaces verts, avec apport de terre végétale.

Cette opération est estimée à 32 591,00 € H T.

Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal
A l'unanimité,

APPROUVE le projet de d'aménagement d'une voirie en impasse rue de Longwy pour un montant hors taxes de 32 591,00 € présenté par les services techniques ;

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 22 décembre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 13 décembre 2023.
Le Maire,

COMMUNE de LEXY (Meurthe-et-Moselle)

REÇU EN PREFECTURE
le 22/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20231221-2023_12_9-D

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-après

Sollicite une subvention de 19 554,60 € HT auprès de l'Agence de l'Eau au titre de la gestion durable de l'eau et de la nature en milieu urbain.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Co-financement	Montant subventionnable	Taux	Montant
Agence de l'eau	32 591,00 €	60 %	19 554.,60
Part communale	32 591.00 €	40 %	13 036,40
Montant total HT			32 591,00
TVA 20 %			6 518,20
MONTANT TOTAL TTC			39 109,20

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

COMMUNE de LEYR Meurthe-et-Moselle

Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE
le 22/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20231221-2023_12_9-D